

Construire sur un terrain agricole : réglementation et démarches liées à l'urbanisme

PUBLIC CIBLE

Porteur-ses de projet et agriculteur-ices de l'Ariège et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Connaître et comprendre les différentes réglementations liées à la construction sur un terrain agricole et les démarches à entreprendre.

ENJEUX

La majorité des exploitations agricoles nécessitent de construire un bâtiment. Il existe de nombreuses réglementations en fonction du type de bâtiment, de sa taille, de la zone d'implantation et de son usage, parfois d'habitation.
Suite à plusieurs sollicitations, l'ADEAR 09 souhaite proposer une formation sur les réglementations et les démarches administratives pour envisager la construction d'un bâtiment.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Prendre connaissance des différents documents d'urbanisme
Les démarches administratives à remplir selon son projet de construction
Les délais administratifs pour la construction d'un bâtiment
Les différents types d'autorisation d'urbanisme,
Les possibilités de construction et installation sur l'espace agricole
Le contenu de la demande d'autorisation de construire en zone agricole
Volet réglementaire et administratif : instruction, décision, recours

Je m'inscris à cette formation !

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tour de table de présentation (attente et niveau des participant.e.s)
Rappel des objectifs et du déroulé de la formation
Notions sur les documents d'urbanisme qui régissent les règles de construction
Les différents types d'autorisation d'urbanisme,
Les possibilités de construction et installation sur l'espace agricole
Le contenu de la demande d'autorisation de construire en zone agricole
Volet réglementaire et administratif : instruction, décision, recours
Bilan de la formation

MOYENS MATÉRIELS

Apports théoriques : documents et supports écrits
Mise en pratique sur son projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Des échanges réguliers entre les participants et l'intervenant permettent de vérifier la bonne compréhension des éléments apportés. Des moments de questions seront organisés pour clarifier certains éléments.
Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin de la formation.
Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR 09

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 17/10/2025

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Je m'inscris à cette formation !

TARIFS

Adhérent **266 €**

Finançable par le fond de formation Viva

Nous contacter pour plus d'informations si vous n'êtes pas éligibles au fond Viva

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Maxime Moine
adear.09@orange.fr
ADEAR Ariège
ADEAR 09
32 Av du Général de Gaulle
09000 Foix

09000
Foix
Tel. 05 34 14 61 79

MENTIONS

Je m'inscris à cette formation !

SATISFACTION : 96

NOTE : Repas tiré du sac et partagé pour celles et ceux qui le souhaitent

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie
N°OF : 91 30 02 803 30

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
30/10/2025	ADEAR 09 32 Avenue du général 09000 Ariège	Camille Daigremont, agricultrice et architecte André Bazerque (Paysan retraité ex-représentant CDPNAF)

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))